

## **Inauguration de la place Mis et THIENNOT le Samedi 4 mars 2017**

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes tous ici réunis en ce jour, pour inaugurer l'ancienne Place de la Gare qui portera désormais le nom de place « MIS et THIENNOT », à Saint Florent sur Cher.

Pourquoi cette place ? Tout simplement, c'est un lieu très passager de notre commune avec l'accès immédiat à la gare, aux écoles et au pôle enfance.

70 ans après le meurtre du garde-chasse d'un riche propriétaire de la Brenne (Indre) deux hommes condamnés à 15 ans de travaux forcés en 1951 et innocentés par plusieurs témoignages, restent considérés coupables par la justice française. Pourtant, après huit jours d'interrogatoires musclés et de tortures où ils craquent et finissent par signer des aveux, ils se rétractent en l'absence de toute preuve et ne cesseront alors de crier à leur innocence. Ils multiplieront les recours jusqu'à la fin de leur vie. Gabriel THIENNOT décèdera en 2003 et à son tour la voix de Raymond MIS s'éteindra en 2009.

Après trois procès d'assises successifs les deux hommes avaient fini par être graciés en 1954 par le Président de la République René COTY et être libérés à la moitié de leur peine. Mais ils n'ont jamais réussi à être réhabilités.

L'affaire Mis et Thiennot reste en France l'une des plus terribles erreurs judiciaire du 20<sup>ème</sup> siècle.

En 1980 parait le livre « Ils sont innocents » de Léandre BOIZEAU et un comité de soutien se constitue. Il déposera six requêtes en révision (1980, 1984, 1991, 1996, 2005, 2013). Toutes seront rejetées.

Un grand merci à Monsieur BOIZEAU qui par l'écriture de son livre a permis de relancer cette affaire mais aussi bien sûr au Comité de soutien qui par ses actions, entretient l'espoir et il est grand, pour qu'enfin cette erreur soit reconnue et que Messieurs Mis et Thiennot soient réhabilités.

Aujourd'hui, 21 communes ont déjà donné le nom de Mis et Thiennot à un espace public en souvenir de ces deux hommes et pour leur témoigner le respect qu'ils méritent.

Ce matin, je suis fier de mon Conseil Municipal qui par délibération en date du 27 octobre 2016 a décidé de dénommer cette place « Place Mis et Thiennot ».

Cette décision témoigne de la volonté de la Municipalité que cette terrible erreur judiciaire soit enfin réparée par une justice reconnaissant ainsi son erreur.

Par toutes les actions menées pour défendre ce dossier avec force et détermination restons confiants pour qu'une prochaine réhabilitation légitime de Mis et Thiennot aboutisse enfin, espoir nourrit par leurs familles éprouvées durant toutes ces années.

Merci de votre présence et de votre attention.